



D.2019.07.03.3.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Juillet 2019

3 – INNOVATION PARTENARIAT ET TERRITOIRES**3.1 - Financement du projet de Téléphérique Urbain Sud : dépôt d'une demande de subvention au titre du fonds européen de développement régional (FEDER) 2014-2020**

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel		X (M. Briand jusqu'au point 9.4)	X (a/c du point 10)
BRIAND Sacha	X	X (M. Chollet a/c du point 10)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X (du point 1.1 au point 4.12 et du point 9.1 au point 9.4)	X (M. Grass a/c du point 5.1 jusqu'au point 8.9 et a/c du point 10)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X	X (M. André a/c du point 1)	
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Dans le cadre de la délibération D.2018.10.03.2.1 du 3 octobre 2018, le Comité Syndical a acté le recours à des aides publiques pour le financement du projet Téléphérique Urbain Sud, notamment l'aide du fonds européen de développement régional Midi-Pyrénées Garonne 2014-2020, estimée à 6.6 millions d'euros sur la base du montant inscrit par la Région Occitanie dans son budget primitif 2018.

Depuis, la Commission Européenne a validé la modification du Programme Opérationnel FEDER-FSE Midi-Pyrénées Garonne 2014-2020 et a introduit la Priorité d'investissement 4e) « Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer ».

Par délibération D.2019.02.06.2.1 du 6 février 2019, Tisséo Collectivités a autorisé le dépôt d'une demande de subvention au titre du fonds FEDER 2014-2020 pour le projet de Téléphérique Urbain Sud.

La demande de subvention est déposée dans le cadre de l'axe prioritaire 8 relatif à la transition énergétique et de l'objectif spécifique 28-1 visant à accroître le report modal des passagers de la route vers les autres modes de transport en vue de traiter l'engorgement urbain.

Tisséo-Collectivités sollicite un cofinancement de 6 600 000 euros HT au titre du FEDER, sur la base d'une assiette éligible de 45 391 794,23 euros HT, pour les dépenses de réalisation du projet de Téléphérique Urbain Sud : travaux d'infrastructures, bâtiments, systèmes et équipements des futures stations Oncopole, Centre Hospitalier Universitaire Rangueil et Université Paul Sabatier.

Catégorie de dépenses	Montant sollicité
Dépenses de prestations externes de service	0,00 €
Dépenses d'investissement matériel et immatériel	0,00 €
Dépenses liées aux échanges électroniques de données dématérialisés	0,00 €
Dépenses de déplacement, de restauration, d'hébergement	0,00 €
Dépenses d'amortissement	0,00 €
Dépenses en nature	45 391 794,23 €
Dépenses de personnel	0,00 €
Dépenses indirectes sous forme de coûts simplifiés (Forfait de 15 % des dépenses directes de personnel éligibles)	0,00 €
Autres dépenses (à spécifier)	0,00 €
Total	45 391 794,23 €
- Recettes nettes générées par l'opération	
Assiette éligible	45 391 794,23 €

Type de financement	Cofinancier	Montant sollicité
FINANCEMENT PUBLIC		
Fonds européens	FEDER	6 600 000,00 €
Financement Etat	Pacte Métropolitain d'Innovation	5 200 000,00 €
Financement Région		0,00 €
Financement Département		0,00 €
Financement Commune ou groupements de communes		0,00 €
Etablissement public		0,00 €
Autres financement public		0,00 €
Total		11 800 000,00 €
AUTRES FINANCEMENTS		
Autres ressources privées		0,00 €
Contribution en nature		0,00 €
Total		0,00 €
AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres		33 591 794,23 €
Contribution en nature		0,00 €
Total		33 591 794,23 €
TOTAL DES RESSOURCES		45 391 794,23 €

La période prévisionnelle d'exécution proposée, correspondant à la durée des travaux, se déroule du 4 juillet 2019 (début des travaux) au 31 décembre 2021 (fin des travaux et solde des marchés correspondants).

La demande de subvention a été déposée en ligne sur le portail de dépôt de demande d'aides européennes e.Synergie.

Elle sera examinée par les services instructeurs de l'autorité de gestion (Région Occitanie) en vue d'une décision attendue d'ici la fin de l'année 2019.

En cas de décision favorable, une convention de subvention sera formalisée et devra être signée par le Président de Tisséo Collectivités.

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

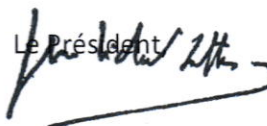
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190703-20190703-3-1D-
DE
Date de télétransmission : 03/07/2019
Date de réception préfecture : 03/07/2019

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- ARTICLE 1 :** **ACTE** le dépôt effectif d'une demande de subvention de 6 600 000 € au titre du fonds européen de développement régional (FEDER) 2014-2020.
- ARTICLE 2 :** **AUTORISE** le Président de Tisséo Collectivités à signer les documents nécessaires au dépôt de la demande et, le cas échéant, au conventionnement.
- ARTICLE 3 :** **AUTORISE** le Président de Tisséo Collectivités à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération
- ARTICLE 4 :** **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président 

Jean-Michel LATTES